

COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

PROCES-VERBAL N°11 DU 08 JUIN 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Frédéric TROUVE, Président de la CCEE

Jean-François MOLEY, Brigitte GEILER, Jean MARTIN, Christophe MENEAU, Margarida PAES, André GLAIVE, Jean-Marie SCHMITT

Présent avec voix consultative :

Pierre LABORIE, DTN Adjoint

Le Mardi 08 Juin 2010, de 09h30 à 12h00, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie téléphoniquement sur convocation régulière de ses membres.

Prochaine réunion téléphonique de la CCEE : le lundi 30 Août 2010 de 09h30 à 12h00 pour traiter les demandes d'autorisation d'entraîner LNV.

1. RECTIFICATIONS SUR DIPLOMES ANNOTES SUR PV CCEE ANTECEDENTS

LBM

➤ « MARTIGUES VB »

. CHARROUX Christophe

Suite au mail reçu le 11 Mai dernier et au vu de son arrêt de travail, la CCEE décide de lui accorder exceptionnellement une dérogation pour poursuivre et finaliser sa formation durant la saison 2010/2011.

SANS RATTACHEMENT A UNE DIVISION CETTE SAISON

. DUCANGE André

La CCEE revient sur sa décision de validation de son EF1 annoté sur le PV CCEE n°7 du 14 Janvier 2010 suite à une erreur de transcription.

Il s'avère que pour valider son diplôme « EF1 » des éléments essentiels manquent à ce document :

- 1/** Présentation des organisations offensives et défensives de l'équipe.
- 2/** Principe de planification pour la saison.

Il doit compléter son dossier avec les informations souhaitées pour qu'il soit recevable sur le fond et sur la forme **avant le 30 Juin 2010** (information par mail dès ce jour).

. HIPPOLYTE Thierry

La CCEE revient sur sa décision de validation de son DEPVB annoté sur le PV CCEE n°10 du 08 Avril 2010 suite à une erreur de transcription.

La CCEE a reçu et validé son rapport de stage dans un club étranger pour le DEPVB. Pour valider son diplôme, il doit poursuivre son Plan de Formation.

. PETERS Benjamin

La CCEE revient sur sa décision de validation de son EF1 annoté sur le PV CCEE n°7 du 14 Janvier 2010 suite à une erreur de transcription.

Il s'avère que pour valider son diplôme « EF1 » des éléments essentiels manquent à ce document :

- 1/ Présentation de l'organisation offensive (*données insuffisantes*).
- 2/ Principe de planification et de programmation de la saison.

Il doit compléter son dossier avec les informations souhaitées pour qu'il soit recevable sur le fond et sur la forme **avant le 30 Juin 2010** (*information par mail dès ce jour*).

2. SUIVI DES ENTRAINEURS NOTIFIES SUR PROCES-VERBAUX DE LA CCEE AVEC CONDITIONS ET/OU DATES BUTOIRS

LBM

- « NICE VB »

Monsieur BARIC Léonard, n'a pas obtenu le Brevet d'Etat du 1^{er} degré comme cela avait été exigé ; l'autorisation d'entraîner est donc invalidée, **Monsieur BARIC** n'est pas en règle pour la saison 2009/2010.

Toutefois, le club s'étant conformé point par point au plan de formation établi conjointement avec la CCEE pour **Monsieur BARIC**, cette dernière décide exceptionnellement, au vu de cet effort de régularisation, de ne pas demander le paiement des pénalités occasionnées pour la saison 2009/2010.

- « AL CANTELEU MAROMME VB »

Suite au courrier envoyé au club signalant les obligations de l'entraîneur **Monsieur LESCURE Benoît**, la CCEE accepte qu'il valide sa formation EF2 sur les 2 années (2009/2010 – 2010/2011).

2FA

- « S.A. MERIGNAC »

Suite à la demande faite sur le PV CCEE n°9 concernant la demande d'inscription de **Monsieur GASTELLU Eric**, nous avons reçu ses explications pour les dates de présentation aux VAE La CCEE à titre exceptionnel lui accorde une autorisation provisoire d'entraîner jusqu'au mois de Décembre 2010 date de passage du BEES 1 à Toulouse.

A cette date un point précis sera effectué, sachant que dans un cas négatif les pénalités devront être appliquées rétroactivement.

SANS RATTACHEMENT A UNE DIVISION CETTE SAISON

- **Monsieur TANNEAU Aurélien**

Suite à son courrier, la CCEE décide que pour valider l'EF2 datant de 2002/2003, il doit suivre l'un des 3 stages en 2011 (*la CCEE lui conseille le stage à l'IFVB car il entraîne en secteur féminin*) puis réaliser les rapports. Il conviendra de faire valider le choix de ce stage par Monsieur LABORIE Pierre.

Au cas où vous entraînez durant la saison 2010/2011, la CCEE vous demande de faire un stage FPC en début de saison 2010/2011.

- **Monsieur BRIFAUD Pascal**

Suite à ses courriers de réclamation concernant l'obtention du diplôme EF2, la CCEE lui confirme la décision prise précédemment dans son PV n°10 du 08 Avril 2010, à savoir que pour valider son EF2, il doit suivre l'un des 3 stages en 2010 et contacter Monsieur Pierre LABORIE

3. DEMANDE AUTORISATION D'ENTRAINER POUR 2010/2011

➤ « *BEZIERS VB* »

- **Monsieur SIMONDET Fabien**

Suite à son mail, la CCEE décide que pour valider son EF1 datant de 2001/2002, il doit suivre un module du stage qui va se dérouler à STE-TULLE (*une des 2 semaines*) puis réaliser le rapport (*information par mail dès ce jour*).

La CCEE lui demande également de faire un stage FPC en début de saison 2010/2011.

4. DEMANDES VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

LAM

➤ « *BOUC VB* »

- **Monsieur JURICIC Igor**

Suite à sa demande de VAE compte tenu de son expérience, la CCEE lui accorde l'équivalence du diplôme EF1.

SANS RATTACHEMENT A UNE DIVISION CETTE SAISON

- **Monsieur Dario DUKIC**

Suite à sa demande de VAE auprès de la CCEE compte tenu de son expérience, elle lui accorde l'équivalence des diplômes ER1, ER2 et le module « Formation du joueur » de l'EF1.

- **Monsieur GRAS Jean-Christian**

Suite à sa demande de VAE auprès de la CCEE compte tenu de son expérience, elle lui accorde l'équivalence du diplôme EF1.

- **Monsieur Emmanuel PETIT**

Suite à sa demande de VAE auprès de la CCEE compte tenu de son expérience, elle lui accorde l'équivalence du diplôme ER1. Du fait de non pratique pendant 9 ans de toute activité spécifique dans le Volley-Ball l'obtention de l'ER2 lui est refusée.

5 DIVERS

a) La CCEE informe des dates des prochaines sessions de stage de FPC à savoir :

- FPC PRO aura lieu à DUNKERQUE les 16-17 et 18 Septembre 2010.
- FPC Amateur (*N3- N2*) une session aura lieu à CALAIS le 18 Septembre 2010, avec un programme spécifique.

- Colloque BABY MINI VOLLEY aura lieu à ALBI, les 11 et 12 Septembre 2010. La présence lors de ce colloque pourra être validée comme FPC si inscription sur bulletin spécifique pour les FPC et présence confirmée.
- b) La CCEE confirme que les entraîneurs actuellement en formation DEPV, doivent faire la formation FPC Pro à DUNKERQUE de Septembre 2010.
- c) La CCEE vous informe que les entraîneurs déclarés de la DIVISION EXCELLENCE FEMININE **devront suivre des stages de FPC tous les 2 ans.**
- d) En ce qui concerne les diplômes DEJEPS, des sessions d'examens auront bien lieu à BOULOURIS et à STRASBOURG durant la saison 2010/2011.
Il n'y aura plus d'examens de BEES 1 dès Septembre 2010 dans les régions PACA et AQUITAINE. Il est prévu 5 examens de BEES 1 durant la prochaine saison sportive.
- e) **Madame YANG SINQUIN Yan**
La CCEE l'informe qu'elle doit finaliser son rapport EF2 **avant Juin 2011.**

6. PLANS DE FORMATION

La CCEE a pris acte des accords dûment signés par les entraîneurs, ci-dessous, concernant leurs plans de formation :

- **BONHOMME Pascale/ BOULONGNE-EVTOUCHENKO Cyrille/ CHALENDAR Fabrice/ DAGUERRE J. Philippe/ DUBOIS Cédric/ QUINQUIS Sylvain/ RAZAFINDRAZAKA David/ROUER Eric.**

7. CCEE ET AUTORISATION D'ENTRAÎNER SAISON 2010/2011

Lors de chaque inscription d'un club via Internet, un message d'alerte de la CCEE apparaît. Celui-ci rappelle la démarche de la CCEE et contraintes de l'autorisation d'entraîneur et/ou entraîneur référent pour la prochaine saison. Les documents nécessaires sont fournis et le club n'a qu'à expédier la demande avant le calendrier indiqué (*voir ci-dessous*).

Les clubs LNV doivent rédiger une demande d'autorisation d'entraîner **avant le 15 Août 2010**. De ce fait une réunion de la CCEE est prévue **le lundi 30 Août de 9h30 à 12h00** et répondra rapidement à l'ensemble des clubs via mail.

- Pour les clubs non LNV : réunion le 30 Septembre 2010 sur les autorisations d'entraîner et demande de Référents.
- Préprogramme : 30 Août 2010 → Autorisations d'entraîner LNV.
- Préprogramme : 30 Septembre 2010 → Autorisations d'entraîner autres divisions et référents.

8. NOUVEAUX DIPLOMES

DIPLOMES EF1

▪ DANGLEANT Lilia	→	07/06/2010
▪ DAVID Nicolas	→	21/04/2010
▪ DJOUDI Sofiane	→	16/05/2010
▪ GRAS J. Christian	→	08/06/2010
▪ GRIERE Anthony	→	15/07/2006
▪ JURICIC Igor	→	08/06/2010
▪ LE BERRE Christophe	→	02/06/2010
▪ POTAU Mathieu	→	14/04/2010

DIPLONES EF2

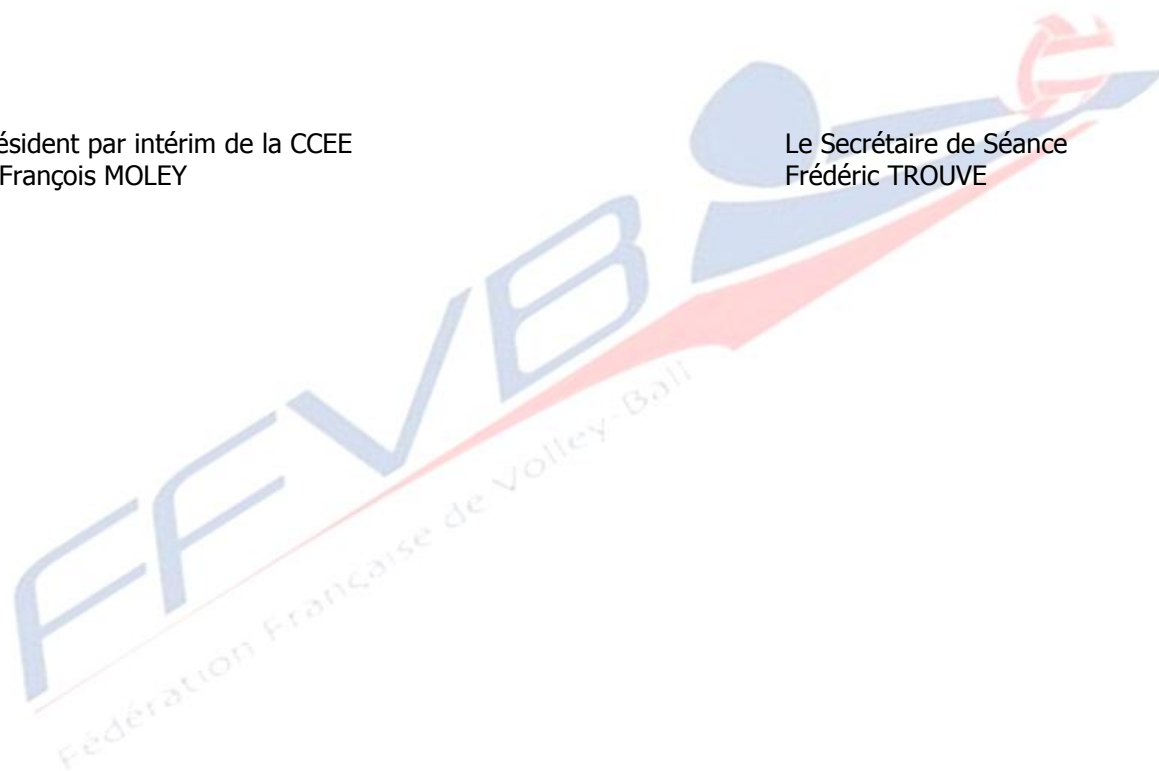
- | | | |
|-------------------|---|------------|
| ▪ BLONDEAU Pascal | → | 27/05/2010 |
| ▪ FUNDERE Jérémy | → | 07/09/2007 |
| ▪ GUILLE Johann | → | 27/05/2010 |
| ▪ ROYER Thomas | → | 07/06/2010 |

DIPLONES BEES1

- | | | |
|-------------------|---|-------------------------------------|
| ▪ BOURREL Julien | → | 27/05/2010 |
| ▪ BROUCK Valentin | → | 27/05/2010 |
| ▪ CYRULIK Gaëtan | → | 27/05/2010 |
| ▪ KNOP Romain | → | 27/05/2010 |
| ▪ SAINT-CYR | → | 27/05/2010 – obtenu par équivalence |
| ▪ WABETE Edouard | → | 27/05/2010 |

Le Président par intérim de la CCEE
Jean-François MOLEY

Le Secrétaire de Séance
Frédéric TROUVE



DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 08/06/2010
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 du 31/07/2010
Date de diffusion : 02/08/2010
Auteur : Frédéric TROUVE